RH/NY.D.-
FONDS DU BIEN-ETRE INDIGENE
DIRECTION REGIONALE DE
KASONGO.-

Instructions F.B.I

KASONGO, le 16 Mai 1957.-

N° 1.243/PRG/B.-

OBJET :
Desserte Consultations de nourrissons
Camionnette-ambulances.

3373/S.M.
28/5/57

ASTRIDA
13495

TRANSMIS copie pour information à :
-Monsieur le Directeur du Service des A.I.M.O. du Ruanda-Urundi à USUMBURA.

-Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

-Monsieur le Résident du Urundi à KITEGA.
en les priant d'agréer, l'assurance de ma considération très distinguée.-
KASONGO, le 16 Mai 1957.-
Le Directeur Régional, a.i.,

F. VAN ROMPAEY.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur le Secrétaire Général a décidé que dorénavant seules les demandes de subsides relatives à des consultations de nourrissons pour lesquelles le Médecin Provincial aura donné l'assurance écrite qu'elles bénéficieront d'avantages (agréation indemnité kilométrique) leur permettant de faire face aux dépenses de transport, pourront encore être présentées aux Commissions Régionales Consultatives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur de Territoire, l'assurance de ma considération très distinguée.-

Le Directeur Régional, a.i.,

F. VAN ROMPAEY.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

ASTRIDA.-